
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 22 mai 2024 à 9 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Luc Rabouin, Président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Despina Sourias, Conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE24 0765

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 mai 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE24 0766

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de deux ans, par laquelle Easy-Kleen Pressure Système Ltd, seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des remorques fermées avec unité à vapeur et équipement pour dégeler des conduites, pour une somme maximale de 718 593,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 23-20304;
- 2- d'autoriser une dépense de 143 718,75 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Easy-Kleen Pressure Système Ltd;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1247567011

CE24 0767

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer la première option de prolongation de 12 mois, à compter du 18 octobre 2024 et d'autoriser une dépense additionnelle de 71 997,35 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un service d'exterminateur couvrant divers bâtiments entretenus par le Service de la gestion et de la planification des immeubles, dans le cadre du contrat accordé à Astro Extermination (9291-1130 Québec inc.) (CE21 1520), majorant ainsi le montant total de la dépense de 215 992,04 \$ à 287 989,39 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense de 10 799,60 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses à même le budget de fonctionnement de la Direction de la gestion immobilière et de l'exploitation, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1247157007

CE24 0768

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à P.E.S. Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'aménagement de véhicules Dodge Charger du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour le Service du matériel roulant et des ateliers, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 190 950,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20438;

- 2- d'autoriser une dépense de 31 825,08 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1247567013

CE24 0769

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois par laquelle North On Sixty, seul soumissionnaire, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, du bois Kenbony pour les ateliers spécialisés de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 518 997,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20358;
- 2- d'autoriser une dépense de 103 799,43 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de North On Sixty;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des ateliers spécialisés du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1247567012

CE24 0770

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à GFL Environmental inc. et Excavations Vidolo ltée, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, pour une période de 46 mois (lot 6) à 48 mois (lots 1 à 5), les contrats pour la fourniture et le transport de conteneurs de matières résiduelles pour les écocentres Acadie, Côte-des-Neiges, La Petite-Patrie, Rivière-des-Prairies et Saint-Michel, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20423 :

Fournisseurs	Lots	Écocentres	Contrats (montant taxes incl.)
	1 (excluant 1.3.2)	Acadie	972 932,11 \$
	2 (excluant 2.3.2)	Côte-des-Neiges	1 714 689,73 \$
GFL Environmental inc.	4 (excluant 4.3.2)	Rivière-des-Prairies	1 654 438,79 \$
	5 (excluant 5.3.2)	Saint-Michel	2 208 378,63 \$
	6	Matières recyclables (5 écocentres)	377 034,83 \$
Excavations Vidolo ltée	3 (excluant 3.3.2)	La Petite-Patrie	2 181 907,02 \$
Total - toutes taxes incluses			9 109 381,11 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 253 598,68 \$, taxes incluses, à titre de budget d'ajustement des prix (indexation) :

Fournisseurs	Lots	Écocentres	Indexation (montant taxes incl.)
	1 (excluant 1.3.2)	Acadie	26 992,78 \$
	2 (excluant 2.3.2)	Côte-des-Neiges	47 637,36 \$
GFL Environmental inc.	4 (excluant 4.3.2)	Rivière-des-Prairies	45 997,69 \$
	5 (excluant 5.3.2)	Saint-Michel	61 362,70 \$
	6	Matières recyclables (5 écocentres)	10 957,62 \$
Excavations Vidolo ltée	3 (excluant 3.3.2)	La Petite-Patrie	60 650,53 \$
Total - toutes taxes incluses			253 598,68 \$

- 3- d'autoriser une dépense de 828 283,52 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences :

Fournisseurs	Lots	Écocentres	Contingences (montant taxes incl.)
	1 (excluant 1.3.2)	Acadie	59 995,50 \$
	2 (excluant 2.3.2)	Côte-des-Neiges	176 232,71 \$
GFL Environmental inc.	4 (excluant 4.3.2)	Rivière-des-Prairies	102 026,19 \$
	5 (excluant 5.3.2)	Saint-Michel	226 974,13 \$
	6	Matières recyclables (5 écocentres)	38 799,24 \$
Excavations Vidolo ltée	3 (excluant 3.3.2)	La Petite-Patrie	224 255,75 \$
Total - toutes taxes incluses			828 283,52 \$

- 4- de procéder à une évaluation du rendement de GFL Environmental inc. et Excavations Vidolo ltée à la fin des contrats;

- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1249634001

CE24 0771

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- d'exercer la deuxième option de prolongation pour une période de 12 mois à compter du 1^{er} novembre 2024 et autoriser une dépense additionnelle de 3 076 559,89 \$, taxes incluses, pour l'entretien sanitaire et le grand ménage de divers bâtiments du Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Services d'entretien Alphanet inc. (CG20 0435), majorant ainsi le montant total du contrat de 12 946 283,40 \$ à 16 022 843,29 \$, taxes incluses;
- d'autoriser une dépense de 153 828 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1247157008

CE24 0772

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 215 923,05 \$, taxes incluses, à titre de contingences, pour finaliser les travaux de remplacement de la dalle du garage et de réaménagement des espaces de la Caserne 39, dans le cadre du contrat accordé à Procova inc. (CG22 0163), majorant ainsi le montant total du contrat de 5 098 198,46 \$ à 5 314 121,51 \$, taxes et contingences incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1246342001

CE24 0773

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'entente de collaboration entre la Ville de Montréal et la Société des amis du Biodôme de Montréal, pour une durée de trois ans, relativement aux conditions et modalités de leur collaboration.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1247610001

CE24 0774

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Fondation pour la langue française, pour l'exposition « Tourner 7 fois sa langue » qui sera présentée du 22 juin au 28 juillet 2024, au MEM - Centre des mémoires montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1247959002

CE24 0775

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à Syndics Apostoliques des frères mineurs ou franciscains de la province Saint-Joseph du Canada, tous les droits, titres et intérêts qu'elle peut détenir dans le lot 1 361 698 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, localisé sur une partie de la rue adjacente à l'immeuble situé au 5750, boulevard Rosemont, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, et ce, sans considération monétaire, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- de fermer et retirer du domaine public la partie de rue du lot 1 361 698 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1239945005

CE24 0776

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Location Bench & Table inc. et monsieur Allan Vosko, du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, à des fins de stationnement non tarifé, réservé pour sa clientèle, une partie de terrain située dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, au nord-est des avenues de Courtrai et Victoria, constituée du lot 2 651 605 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie de 4 942 pieds carrés, et ce, au montant de 8 418,18 \$ pour le terme, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1240515003

CE24 0777

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue à Ville en vert, pour un terme de deux ans, rétroactivement du 1^{er} avril 2024 jusqu'au 31 mars 2026, une partie du terrain portant le numéro de lot 1 487 577 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, ayant une superficie locative de 10 000 pieds carrés, afin d'aménager et d'exploiter un potager pour le bénéfice de la communauté, et ce, à titre gratuit. Le montant total de la subvention pour cette occupation est de 130 600 \$ pour le terme.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1240515004

CE24 0778

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier aux organismes ci-dessous pour un montant total de 290 000 \$, dans le cadre du Fonds de soutien aux marchés et vitrines culturels et créatifs 2024;

Nom légal de l'organisme	Nom de l'événement	Montant recommandé
Association des galeries d'art contemporain (AGAC)	Plural foire d'art contemporain 2024	40 000 \$
Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)	Rendez-vous 2024 - Le programme de fellowship de Québec Édition	27 000 \$
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA SCÈNE DE MONTRÉAL	Biennale CINARS 2024	38 000 \$
Conseil des métiers d'Art du Québec	Salon des Métiers d'Art du Québec à Montréal	35 000 \$
Coopérative La Guilde du jeu vidéo du Québec	Le Sommet international du jeu de Montréal 2024 (MIGS)	25 000 \$
MUTEK	Village Numérique MUTOPIA	37 000 \$
Antenne Créative	HUB 2024	25 000 \$
Festival Mondial Montréal	Mondial Montréal	30 000 \$
M pour Montréal	M pour Montréal 2024	33 000 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1246370002

CE24 0779

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 214 725 \$, dont 79 425 \$ en 2024, 64 600 \$ en 2025 et 70 700 \$ en 2026, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien aux associations sportives régionales, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	2024	2025	2026
Association de natation Bourassa-Montréal	15 000\$	18 000\$	21 600\$
Club aquatique de l'est de Montréal	3 000\$	N/A	N/A
Association des sports de balle à Montréal (1991) inc.	21 225\$	N/A	N/A
Association régionale de gymnastique de Montréal	40 200\$	46 600\$	49 100\$
TOTAL	79 425\$	64 600\$	70 700\$

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1241920001

CE24 0780

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 463 610,80 \$ à Dynamo - Ressource en mobilisation des collectivités pour la poursuite du projet d'évaluation et transfert de connaissance en appui au programme Montréal en commun, le volet montréalais du Défi des villes intelligentes du Canada;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1243612001

CE24 0781

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Société d'habitation de développement de Montréal pour la propriété sise au 60-100, rue Sherbrooke Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour fixer à 30 mois les délais d'exercice de deux clauses;
- 2- d'autoriser le greffier de la Ville à signer l'acte pourvu que celui-ci soit substantiellement conforme au projet d'acte joint au présent dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1246037002

CE24 0782

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport selon les orientations formulées dans sa réponse;

de recommander au conseil municipal :

de prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport du Conseil des Montréalaises intitulé « Avis sur la sécurité des femmes pendant le Grand Prix de Formule 1 du Canada ».

Adopté à l'unanimité.

30.001 1249902006

CE24 0783

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport selon les orientations formulées dans sa réponse;

de recommander au conseil municipal :

de prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport du Conseil des Montréalaises intitulé « Avis sur la traite des femmes à des fins sexuelles durant le Grand Prix de Formule 1 ».

Adopté à l'unanimité.

30.002 1249902005

CE24 0784

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport selon les orientations formulées dans sa réponse;

de recommander au conseil municipal :

de prendre connaissance de la réponse du comité exécutif au rapport du Conseil jeunesse de Montréal intitulé « La vie au cœur de la ville : promesse d'une métamorphose urbaine. Un appel à l'action de la jeunesse montréalaise en matière de biodiversité ».

Adopté à l'unanimité.

30.003 1249902007

CE24 0785

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'attribution de trois bourses totalisant 17 500 \$, non taxable, pour l'édition 2024 des prix d'Excellence en métiers d'art et en arts visuels de la Ville de Montréal, soit 5 000 \$ pour le prix François-Houdé (relève), 5 000 \$ pour le prix Pierre-Ayot (relève) et 7 500 \$ pour le prix Louis-Comtois (mi-carrière) afin de mettre en valeur les créateurs montréalais de ces secteurs;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1244736001

CE24 0786

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 5 000 \$, à même le budget de fonctionnement, dans le cadre de la 20^e édition du « Prix du livre jeunesse des Bibliothèques de Montréal » pour l'attribution d'une bourse de 5 000 \$ à l'auteur, l'autrice ou aux coauteurs ou coautrices récipiendaires;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1247585001

CE24 0787

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 35 096,50 \$, taxes incluses, à même le budget de fonctionnement, pour la mise en place et la gestion du Grand Prix du livre de Montréal - Édition 2024, incluant l'attribution d'une bourse de 15 000 \$ à l'autrice, l'auteur ou aux coautrices ou coauteurs de l'ouvrage gagnant et d'une bourse de 1 000 \$ par ouvrage aux autrices, auteurs, coautrices ou coauteurs des quatre livres finalistes;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1247585002

CE24 0788

Vu la résolution CA24 30 05 0127 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 7 mai 2024;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, d'une aide financière de 130 000 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour les projets « Activités consultatives jeunesse » et « Animation et intervention au pôle René-Masson », conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.007 1242971002

CE24 0789

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les nominations de Mme Josefina Blanco, conseillère de ville de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, Mme Kaila Amaya-Munro, conseillère d'arrondissement de l'arrondissement de Verdun, et de M. Sylvain Ouellet, conseiller de ville de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à titre de membres du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités pour le mandat 2024-2025.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1247856001

CE24 0790

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une partie de ruelle située au nord-est de la 19^e Avenue, entre la rue Bélanger et la rue Saint-Zotique Est, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

de créer une servitude d'utilités publiques sur les lots 6 562 632 à 6 562 670 tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dont l'emprise est délimitée par les lettres ABCDEFGHJKA, tel qu'identifiée au plan.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1239945006

CE24 0791

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du règlement N° 451-4, adopté le 23 avril 2024 par le conseil municipal du Village de Senneville;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat au Village de Senneville.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1248986005

CE24 0792

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du règlement N° 452-8, adopté le 23 avril 2024 par le conseil municipal du Village de Senneville;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat au Village de Senneville.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1248986004

CE24 0793

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées rendues, par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière (SSI), relatif aux contrats de location et d'aliénation d'immeubles conclus du 1^{er} au 29 février 2024, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) et de l'article 26 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1249600004

CE24 0794

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel des décisions déléguées rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière (SSI), relatif aux mainlevées accordées, entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mars 2024, conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1249600005

Levée de la séance à 10 h 24

70.001

Les résolutions CE24 0765 à CE24 0794 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Vice-président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville